

grès de notre pays. Dans de telles circonstances, comment les dirigeants de nos industries et de notre commerce, sur qui nous comptons pour arrêter les programmes d'utilisation de nos ressources après la guerre, réussiront-ils à se préparer à fournir, à la clôture des hostilités, du travail à tous nos militaires et nos ouvriers des usines de guerre?

Il faut cesser, en s'appuyant sur la loi des mesures de guerre, de répudier le principe dont s'inspire la responsabilité du Parlement. S'il est vrai que ce corps législatif s'est volontairement départi de certains pouvoirs exécutifs, à moins qu'on n'enraie l'abus de ces droits, cette Chambre, la citadelle de la liberté, deviendra le foyer d'une nouvelle autocratie.

Il devient évident que les programmes ministériels sont remplacés par des ordonnances d'administrateurs, des règlements de commissions, des régies, autorisés par des décrets ministériels au lieu de l'être par le Parlement, et mises en vigueur sans avis préalable, pour des raisons quotidiennes de convenance. En vérité, monsieur l'Orateur, cette quatrième arme du Gouvernement, instituée pour des fins louables, mais évidemment agrandie à dessein, menace de saper les remparts mêmes de la démocratie.

Etant donné l'absence d'un programme de guerre, est-il étonnant que la population cherche dans de nouvelles théories un programme de paix? En 1939, la guerre était déclarée. On n'a adopté aucune ligne de conduite déterminée concernant la poursuite des hostilités. Certains croyaient que notre participation serait limitée; d'autres estimaient que la production devrait constituer notre apport. Ce n'est qu'après un examen soigné de tous les aspects politiques de nos droits souverains que nous nous sommes associés, trop tard, au Plan d'entraînement aérien du Commonwealth britannique. La guerre a fait rage aux portes de la Grande-Bretagne pendant presque un an avant que nous dressions l'inventaire de nos ressources humaines. Ces données devaient servir de principe et de fondement à notre programme de main-d'œuvre. On a lancé tout d'abord, lentement et avec hésitation, un projet de formation obligatoire d'une durée de trente jours; en 1941, on l'a allongé à quatre mois et il est devenu plus tard le plan abominable de la défense territoriale. En 1942, on a établi le Service sélectif après le plébiscite historique. A cette époque, le premier ministre a dit: "Il importe que les services de tous soient dirigés à des occupations de guerre", et le ministre du Travail (M. Mitchell) a ajouté: "Il faudra même retirer les jeunes filles des industries de luxe".

Un des fameux bureaux d'information du gouvernement, travaillant laborieusement et tard dans la nuit pour sauver les apparences,

[L'hon. M. Rowe.]

a dit à la population que le service sélectif signifiait effectivement le placement de chacun où il serait le plus utile. Après cinq ans d'incertitude, nous sommes maintenant témoins d'une humiliation nationale, d'une politique qui a coûté annuellement au pays de 150 à 200 millions de dollars pour le maintien d'une armée où il n'y a pas de combattants, armée composée d'hommes prélevés sur l'agriculture, l'exploitation forestière, les usines, qui a produit un grave embouteillage sur tous les fronts au pays et a empêché de répondre aux besoins vitaux sur tous les fronts de bataille outre-mer.

Pour l'honneur du Canada, j'adjure le Gouvernement de faire disparaître ce halo politique qui entoure ce camouflage éminemment ridicule et de renvoyer ces hommes vigoureux aux travaux agricoles, industriels et forestiers où ils peuvent produire pour la victoire jusqu'à ce qu'ils soient de nouveau rappelés dans le service plus essentiel pour lequel ils ont été conscrits. A l'heure présente, le Gouvernement n'a aucune politique tendant à l'envoi de l'armée territoriale outre-mer et aucune raison de les garder ici. Sur tous les fronts, au pays et à l'étranger, leurs camarades réclament des hommes. Le Gouvernement craint d'aller de l'avant et il a peur de reculer. Je me demande comment mon honorable ami peut faire pour rire. Le pays ne rit pas avec lui, non plus que nos gars d'outre-mer.

L'hon. M. CRERAR: Je crains cependant qu'ils ne rient de vous.

L'hon. M. ROWE: A l'heure actuelle, monsieur l'Orateur, 75,000 de ces hommes restent au pays sans mission, pendant que le Gouvernement alourdit encore de 150 millions de dollars le fardeau des contribuables. Ils ne sont pas aussi utiles ici à un effort de guerre total que la légion perdue que mon honorable ami refuse de rechercher ou que les quelque 49,000 hommes que le Gouvernement avoue ne pouvoir retracer. Tout le monde reconnaît la folie de constituer au pays une telle armée de défense quand les alliés combattent l'ennemi à 3,000 milles d'ici. Certes, les écoliers eux-mêmes en parlent. On en a besoin ici pour remporter la victoire là-bas. Certes, quand nos gars meurent pour la liberté, nous pouvons faire confiance à nos gens et envisager la réalité telle qu'elle est. Qu'on fasse connaître la vérité au peuple. Que le Gouvernement lui explique pourquoi il prend pour principe de retirer des hommes de certains emplois utiles tout en évitant de les placer là où leurs services sont nécessaires. Voilà la question. Je la soumets au Gouvernement. Il s'est contenté de demi-mesures pendant quatre ans et il aurait pu continuer de le faire jusqu'à la chute de la Grande-Bretagne, rempart de la liberté,